



PREFET DE LA REGION GUYANE

Direction de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement

Service Risques, Énergie,
Mines et Déchets

Unité Risques Accidentels

Cayenne, le 16/02/2016

Nos réf. : REMD/RA/FP/MH/2016/N° 184

Destinataires in fine

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) de la Société GUYANEXPLO qui aura lieu le :

**jeudi 14 avril 2016 à 14h30
à la salle « multi-projection » de la médiathèque de KOUROU.**

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1 - Eléments évoqués lors de la dernière réunion de la CSS :

- a) point 5 du compte-rendu, implication du SDIS dans les exercices annuels du site, réponse conjointe attendue sur ce point par le SDIS et l'exploitant,
- b) point 7 du compte-rendu, exemption du PPI sous réserve de vérification de l'absence de présence humaine, réponse attendue sur ce point par la mairie,
- c) point 7 du compte rendu, suite de la réunion mairie - exploitant concernant l'entretien du chemin, réponse conjointe attendue sur ce point par la mairie et l'exploitant.

2 - Bilan de l'exploitant, y compris nouvel atelier de fabrication d'explosifs.

3 - Bilan de l'action de l'inspection des installations classées.

4 - Présentation des correctifs qui vont être proposés à l'arrêté préfectoral portant création de la CSS.

5 - Information des collectivités sur le projet (aménagements, urbanisme, voirie...) pouvant avoir un impact sur le fonctionnement de l'établissement.

6 - Points divers.

Cet ordre du jour a été fixé par le bureau de la CSS, des sujets supplémentaires peuvent être retenus par le Président de la CSS à la demande d'un des membres de la commission.

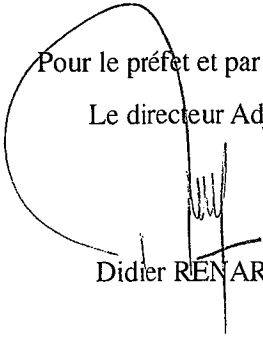
Vous voudrez bien me faire connaître les autres points particuliers que vous voudriez proposer au Président de la CSS.

Des documents préparatoires pourront éventuellement vous être adressés, par voie informatique, au préalable à la réunion.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation

Le directeur Adjoint



Didier RENARD

LISTE DES DESTINATAIRES

Monsieur le préfet,
Monsieur le directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
Monsieur le chef de l'Etat Major Interministériel de Zone,
Monsieur le directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours,

Monsieur le maire de la commune de KOUROU,
Monsieur le président de la collectivité territoriale de Guyane,
Monsieur le président de la Communauté de Communes des Savanes,

Monsieur le responsable d'exploitation de la société Voltalia de Kourou,
Monsieur le directeur de la société Scierie du Dégrad Saramaca de Kourou,

Monsieur l'administrateur de la société GUYANEXPLO,
Monsieur le directeur de la société GUYANEXPLO,

Monsieur le chef du dépôt de la société GUYANEXPLO,
Monsieur le suppléant du chef du dépôt de la société GUYANEXPLO,